

# NFFN 115.4 - Update on the Start Up Visa Program

IRCC's response to a request for information made by the  
Standing Senate Committee on National Finance on June 19, 2024

## Question

**Senator Ross:** Ms. Manseau, it sounds like the digitization project is going very well. What is the expected impact of this funding on the backlog of applications? Will it bring down the processing times?

**Darcy Pierlot, Senior Assistant Deputy Minister, Service Delivery, Immigration, Refugees and Citizenship Canada:** Thank you for the question, chair. The processing times and backlogs, compared to past years, have been significantly reduced. All permanent resident lines of business are now within service standards. In the temporary resident lines of business, as you're aware, a reduction strategy is in the works. This year, we will be incorporating temporary residency into the multi-year levels of planning for the first time.

Beyond our ability, to date, to have reduced those backlogs and processing times, the solution provided to us through DPM3 will significantly improve our ability in the longer term to streamline processing. In addition to delivering the new client experience through the existing tranche, part of the requested funding is to support the planning for Tranche 2. Tranche 2 is the back-end processing system that our officers will use. It will significantly expedite their ability to process applications across permanent and temporary terms.

**Senator Ross:** Please comment specifically on the start-up visa program. I come from Fredericton where that program is administered by Ignite Fredericton. The quick processing times for that program are important to help entrepreneurs get established in the start-up ecosystem. How is that going? How are the processing times? I know, at one time, it was taking upwards of 18 to 24 months. Where is it now? Do you know?

**Mr. Pierlot:** Thank you for the question. We are focused right now on that area. Processing times continue to be much higher than we would like. The department is working on a strategy. We would be happy to return with a response to that from my program colleagues.

**Senator Ross:** Thank you. I appreciate it.

## Response

Since 2018, foreign entrepreneurs representing more than 300 start-ups have been approved to become permanent residents and launch their business in Canada with the help of the Start-Up Visa program. This level of success is well-aligned with the original vision for the program, which was that it should be a small-volume, high-quality program given the caliber of entrepreneurs that it targets.



# NFFN 115.4 - Update on the Start Up Visa Program

IRCC's response to a request for information made by the  
Standing Senate Committee on National Finance on June 19, 2024

In recent years, however, the program has seen an unprecedented and unsustainable level of growth in the number of applications received, which has been well beyond Immigration, Refugees and Citizenship Canada's (IRCC) ability to process them due to the allocated space and approved admissions targets in the annual levels plan. As a result, the program now features an application backlog and a 37 month processing time as of May 2024, compared to approximately 16 months just prior to the start of the pandemic.

The Department is focused on addressing long processing times and has taken concrete steps to do so. First, the government has increased annual admissions space to business programs in recent years, which will enable IRCC to process more Start-Up Visa applications and reduce the inventory (and admit more entrepreneurs). In fact, the admissions target for this category more than tripled in 2023, from 1,000 to 3,500 persons, while in 2024, the target was once again increased, to 5,000. The 2024-2026 Levels Plan calls for 6,000 admissions in both 2025 and 2026 (though these targets will be subject to Cabinet's approval of the 2025-2027 Levels Plan).

Second, on April 30, 2024, Minister Miller introduced special measures to address the high level of new applications received each year. These measures, set out in Ministerial Instructions that are in effect until the end of 2026, cap the number of new applications added to the inventory by effectively limiting each designated organization to supporting a maximum of ten new start-ups per year. To help mitigate wait times, these Ministerial Instructions also prioritize the processing of some Start-Up Visa applications, primarily those that are backed by Canadian investment.

The intent of the measures described above is to return the program to its core objective, namely to attract and bring top talent to Canada quickly so they can start contributing to the Canadian economy.



# NFFN 115.4 - Mise à jour sur le programme de visa pour démarrage d'entreprise

Réponse d'IRCC à une demande d'information présentée par le  
Comité sénatorial permanent des finances nationales le 19 juin 2024

## Question

**La sénatrice Ross :** Madame Manseau, le projet de numérisation semble aller bon train. Quel est l'impact des fonds sur l'arriéré des demandes? Les délais de traitement raccourciront-ils?

**Darcy Pierlot, sous-ministre adjoint principal, Prestation de services, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada :** Je vous remercie de votre question.

Par rapport aux dernières années, les délais de traitement et les arriérés ont grandement diminué. Les normes de service s'appliquent désormais à tous les secteurs d'activités de résidence permanente. Une stratégie de réduction est en cours dans le secteur d'activité de la résidence temporaire, comme vous le savez. Cette année, nous intégrons la résidence temporaire dans la planification pluriannuelle des niveaux pour la première fois.

En plus de nous avoir permis, jusqu'ici, de réduire les arriérés et les délais de traitement, la solution que nous avons obtenue à la phase 3 de la modernisation de la plateforme numérique améliorera grandement notre capacité à long terme de simplifier le traitement des demandes.

En plus d'offrir une nouvelle expérience à la clientèle dans le cadre de la tranche actuelle, une partie des fonds demandés servira à soutenir la planification de la tranche 2. La tranche 2 porte sur le système de traitement déporté que nos agents utiliseront. Ce système leur permettra d'accélérer considérablement le traitement des demandes de résidence permanente et temporaire.

**La sénatrice Ross :** Pourriez-vous me parler plus particulièrement du Programme de visa pour démarrage d'entreprise. Je suis de Fredericton, où ce programme est administré par Ignite Fredericton. La rapidité avec laquelle les demandes sont traitées est importante pour aider les entrepreneurs à intégrer l'écosystème de démarrage d'entreprise. Comment les choses se passent-elles? À quoi ressemblent les délais de traitement? Je sais qu'à un moment donné il fallait de 18 à 24 mois. Où en est-on maintenant? Le savez-vous?

**M. Pierlot :** Je vous remercie de votre question. C'est ce qui nous occupe en ce moment. Les délais de traitement continuent d'être supérieurs à ce que nous voulons. Le ministère travaille sur une stratégie. Nous vous enverrons avec plaisir une réponse de la part de nos collègues qui s'occupent de ce programme.

**La sénatrice Ross :** Je vous remercie. Je vous en suis reconnaissante.



# NFFN 115.4 - Mise à jour sur le programme de visa pour démarrage d'entreprise

Réponse d'IRCC à une demande d'information présentée par le Comité sénatorial permanent des finances nationales le 19 juin 2024

## Réponse

Depuis 2018, des entrepreneurs étrangers représentant plus de 300 entreprises en démarrage ont été approuvés pour devenir résidents permanents et lancer leur entreprise au Canada avec l'aide du Programme de visa pour démarrage d'entreprise. Ce niveau de réussite cadre bien avec la vision initiale du programme, à savoir que le programme devait être de faible volume et de qualité compte tenu du calibre des entrepreneurs qu'il cible.

Ces dernières années, cependant, le programme a connu une augmentation sans précédent et insoutenable du nombre de demandes reçues, qui a largement dépassé la capacité de traitement d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) en raison des places attribuées et des cibles d'admission approuvées dans le plan annuel des niveaux. En conséquence, le programme présente aujourd'hui un arriéré de demandes et un délai de traitement de 37 mois en date de mai 2024, par rapport à environ 16 mois juste avant le début de la pandémie.

Le Ministère s'efforce de remédier aux longs délais de traitement et a pris des mesures concrètes à cet effet. Tout d'abord, le gouvernement a augmenté le nombre d'admissions annuelles dans les programmes des gens d'affaires au cours des dernières années, ce qui permettra à IRCC de traiter davantage de demandes de visa pour démarrage d'entreprise et de réduire le nombre des demandes en attente (et d'accepter un nombre plus grand d'entrepreneurs). En fait, l'objectif en matière d'admission pour cette catégorie a plus que triplé en 2023, passant de 1 000 à 3 500 personnes, tandis qu'en 2024, l'objectif a de nouveau été augmenté, pour atteindre 5 000 personnes. Le plan des niveaux 2024-2026 prévoit 6 000 admissions en 2025 et 2026 (ces cibles seront toutefois soumises à l'approbation du plan des niveaux 2025-2027 par le Cabinet).

Par ailleurs, le 30 avril 2024, le ministre Miller a instauré des mesures spéciales pour remédier au niveau élevé des nouvelles demandes reçues chaque année. Ces mesures, précisées dans des instructions ministérielles qui sont en vigueur jusqu'à la fin de 2026, plafonnent le nombre de nouvelles demandes ajoutées aux demandes en attente en limitant effectivement chaque organisation désignée à appuyer un maximum de dix nouvelles entreprises en démarrage par année. Afin de réduire les délais d'attente, ces instructions ministérielles accordent également la priorité au traitement de certaines demandes de visa pour démarrage d'entreprise, principalement celles qui sont soutenues par des investissements canadiens.



# NFFN 115.4 - Mise à jour sur le programme de visa pour démarrage d'entreprise

Réponse d'IRCC à une demande d'information présentée par le  
Comité sénatorial permanent des finances nationales le 19 juin 2024

Les mesures susmentionnées visent à permettre un retour du programme à son objectif principal, à savoir attirer et faire venir rapidement les meilleurs talents au Canada afin qu'ils puissent commencer à contribuer à l'économie canadienne.

